

**REVUE DE PRESSE**

**Du**

**05 Mai 2015**

**Sud Ouest / Charente Libre**

# Pédophilie à l'école : le « devoir d'informer » bientôt dans la loi

**JUSTICE** Une disposition législative devrait faciliter l'échange d'informations entre les ministères

Nicolas Sarkozy était un spécialiste de la loi adoptée à la suite d'un fait divers, afin de répondre à l'émotion suscitée par un drame. Le gouvernement de Manuels Valls vient, toutes proportions gardées, de l'imiter avec le projet de loi présenté hier par deux ministres, Najat Vallaud-Belkacem, pour l'Éducation nationale, et Christiane Taubira, garde des Sceaux.

Cette disposition législative doit permettre à l'Éducation nationale d'être informée des procédures judiciaires en cours d'Instruction, voire des simples plaintes ou enquêtes, par le ministère de la Justice. La Rue de Grenelle pourrait alors engager des poursuites disciplinaires à l'encontre de fonctionnaires condamnés ou soupçonnés de faits d'agression sexuelle sur des enfants.

## Deux cas médiatiques

Ce projet de loi, qui devrait être voté avant l'été, a pour but d'éviter de nouveau les récents scandales de pédophilie dans l'éducation. Un directeur d'école de Villefontaine (Isère) a ainsi été mis en examen en mars pour des faits présumés de viol sur 11 élèves. L'homme avait pourtant été condamné en 2008 à six mois de prison avec sursis pour détention d'images pédopornographiques. Depuis, des cas de professeurs condamnés dans le passé ont été signalés à l'Éducation nationale, et un professeur de sport de collège a été suspendu en avril, près de Rennes.

Le dispositif présenté par les deux ministres instaure d'une certaine façon un « devoir d'information » et propose une organisation permettant de fluidifier les relations entre les ministères. Les deux ténors du gouvernement s'appuient sur des



La ministre de l'Éducation nationale, Najat Vallaud-Belkacem, et la garde des Sceaux, Christiane Taubira. PHOTO: JEAN-PIERRE CLATOT/AFP

rapports des inspections générales de leurs ministères respectifs, qui ont conclu à des dysfonctionnements, une absence d'information du côté du parquet et la perte de documents importants pour l'Éducation nationale. De tels faits divers sont heureusement très rares.

## Signalement obligatoire

Dans le Sud-Ouest, par exemple, ils se sont comptés sur les doigts de la main, ces trente dernières années. On peut citer par exemple le cas de l'ancien instituteur d'Artigues et directeur d'école de Foulayronnes, condamné il y a douze ans pour actes de pédophilie sur deux fillettes

et la détention sur son ordinateur de 3 064 images pédopornographiques.

Mais, parfois, ce sont aussi des affaires dont l'épilogue est un acquittement, une relaxe (lire ci-dessous) ou un classement sans suite. Christiane Taubira a donc rappelé, hier, le principe de présomption d'innocence. D'ailleurs, le dispositif prévoit un signalement obligatoire à l'Éducation nationale, en cas de mise en examen et de condamnation. Mais, pour les plaintes et les simples enquêtes, le signalement sera laissé à la discrétion des magistrats, afin de ne pas inciter à la dénonciation calomnieuse.

## Les chiffres du chômage en hausse en Charente

Fin mars 2015, dans le département de la Charente, 18 417 personnes étaient inscrites à Pôle emploi en catégorie A. Ce nombre a augmenté de +0,6% par rapport à fin février 2015 (soit +109). Sur un an, il est en hausse de +3,5%.

En région Poitou-Charentes, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A a augmenté de +1,3% par rapport à février 2015 (soit +6% en un an).

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B et C s'établit à 29 703 dans le département de la Charente, fin mars 2015. Ce nombre a augmenté de

+0,1% (soit +35). Sur un an, il a augmenté de +5,6%.

En région Poitou-Charentes, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B et C a augmenté de +0,7% par rapport à février 2015 (+7,7% en un an).

## Comprendre les autorisations de plantation

Suite au changement de régime des droits de plantation en autorisations de plantation au 1<sup>er</sup> janvier 2016, la Fédération des interprofessions du bassin viticole Charentes-Cognac organise des réunions d'aide et de compréhension à destination des producteurs de cognac, de pineau et de vins de pays charentais, sur tout le territoire. À commencer par Rouillac, mardi 12 mai, à 18 heures, à la salle Paul-Roy, suivi de Baignes mardi 19 mai, à 18 heures, dans la salle municipale. Mercredi 20 mai, à



Le régime de plantation changera dès janvier prochain. PH. A. L.

18 heures, dans la salle des Alambics de Segonzac; à Saintes à la Chambre d'agriculture mardi 26 mai à 18 heures; dans la salle des conférences de Gémozac, à 18 heures également mercredi 27 mai. À Blanzac, salle de la distillerie, à 18 heures, jeudi 28 mai, et enfin toujours à 18 heures à La Salamandre à Cognac mardi 2 juin.

## Oui, à l'ouverture des Ruches de Charente

Contrairement à ce que son nom indique, La Ruche qui dit oui est un réseau de producteurs amateurs ou professionnels. Chaque semaine, un point de rendez-vous est proposé aux adhérents pour

échanger et acheter des produits frais. En ce mois de mai, les Ruches organisent des portes ouvertes partout en France du 18 au 24 mai. En Charente, elles sont au nombre de trois, à Germignac et à Angoulême. Programme complet des événements sur le site: [journeesportesouvertes.laruchequiditoui.fr](http://journeesportesouvertes.laruchequiditoui.fr).

## Les avocats donnent un coup de main aux contribuables

Dans le cadre de la Journée des fiscalistes, ce jeudi 7 mai, les avocats fiscalistes du barreau d'Angoulême conseilleront les contribuables, de 9 à 17 heures, pour remplir leurs déclarations de revenus. Ces consultations, entièrement gratuites, se tiendront salle Hugo-Pratt à l'hôtel de ville d'Angoulême. Elles se dérouleront dans le respect des règles du secret professionnel qui incombent aux avocats.

## L'équivalent de 2 milliards d'investissements

**CONTRAT DE PLAN**  
La signature, hier à Poitiers, a officialisé un document déjà validé

Le dernier contrat de plan État Région (CPER) estampillé Poitou-Charentes a été signé hier à Poitiers par le Premier ministre Manuel Valls. Il engage les collectivités jusqu'en 2020 sur une programmation et un financement global d'1,1 milliard d'euros pour les grands projets de ce territoire qui, bientôt, fera partie d'une nouvelle entité régionale avec l'Aquitaine et le Limousin. Le prochain contrat de plan sera donc signé à Bordeaux.

La signature de ce document a pris quatre mois de retard en raison des attentats contre « Charlie Hebdo » qui avaient obligé Manuel Valls et Ségolène Royal à reporter leur visite de janvier. Hier, les quatre présidents de conseils départementaux et les neuf présidents de comités d'agglomération ont apposé leur signature aux côtés de celles du Premier ministre et du président du Conseil régional Jean-François Macaire. Avec les fonds européens qui viennent s'ajouter, cette contractualisation représente une somme de 2 milliards à investir dans la région.

### RN10 et RN 141

Les grandes lignes de ce CPER ont été dévoilées fin 2014 : la Charente se taille la part du lion sur le chapitre de la mobilité avec, notamment, l'achèvement de la mise à deux fois deux voies de la RN 10 et l'aménagement de la RN 141 à l'ouest d'Angoulême. Manuel Valls en a profité pour contresigner les quatre premières conventions de territoires à énergie positive sur les 19 engagées en Poitou-Charentes : la Communauté d'agglomération du Grand-Angoulême avec son dossier d'éducation à l'environnement, l'agglomération de Châtelleraut qui a en projet la création d'un observatoire du changement climatique, la Communauté de communes du Thouarsais avec son fameux Tiper (parc des technologies innovantes pour la production d'énergies renouvelables), et la Communauté de communes de Haute-Saintonge avec son parc photovoltaïque et sa maison de l'énergie.

Thomas Brosset

# Des aménagements pour la sécurité des élèves

**CIRCULATION** Des travaux vont être engagés boulevard de Chatenay, du côté du lycée Jean-Monnet, un secteur jugé dangereux, et devant le collège Félix-Gaillard

**DIDIER FAUCARD**

d.faucard@sudouest.fr

Le sujet avait été abordé lors du dernier conseil de quartier du Champ de foire. « Mais j'avais été alerté sur la question par Patrick Richard, le président de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) du lycée Jean-Monnet, depuis deux ou trois mois », affirme Jean-François Valegeas, l'adjoint en charge de la voirie.

Cette question est celle de la dangerosité des abords du lycée Jean-Monnet, sur le boulevard de Chatenay, un axe très fréquenté qui file en direction de Boutiers-Saint-Trojan. « Les gens commettent pas mal d'incivilités routières à cet endroit », constate l'élu. Des excès de vitesse, mais pas seulement. « Il y a surtout des

gens qui s'arrêtent un peu n'importe où pour déposer leurs enfants, ou qui font carrément demi-tour sur la route quand c'est fait. C'est forcément dangereux pour les enfants, on n'est jamais à l'abri d'un accident. »

## Radar et plateau

Les services techniques de la Ville se sont penchés sur la question et ont proposé des solutions, « qui seront présentées et débattues lors du prochain conseil de quartier ». Tout d'abord, la Ville va profiter de la dotation par l'État de deux radars pédagogiques - ceux qui affichent la vitesse des véhicules - pour en implanter un à cet endroit. La pose officielle est prévue le 3 juin (1). « Il sera installé en amont du lycée, avant la rue Marguerite-de-Navarre », précise Jean-François Valegeas.

D'autre part, un plateau devrait être installé sur la chaussée. « Nous avons appris que le Conseil départemental allait refaire cette route qui



Un radar pédagogique sera implanté le 3 juin ainsi qu'un plateau, boulevard de Chatenay. PHOTO ARCHIVES ANNE LACAUD

est, en fait, une route départementale. Ce qui risque de ne pas simplifier la question de la vitesse. Nous avons donc eu l'idée de ce plateau. Nous en avons parlé aux services du Département qui ont accepté l'idée. Il est également question de limiter ici la vitesse à 30 km/h, « mais rien n'est encore décidé ». Enfin, pour renforcer tous ces aspects dissuasifs, « nous ferons appel à la présence de la police tant municipale que nationale ».

Le boulevard de Chatenay n'est pas le seul problème. La question de la sécurité se pose également rue du Lycée, qui longe l'établissement, « du côté où sortent les deux-roues. Les gens stationnent sur les trottoirs, cer-

tains redescendent cette rue alors que c'est interdit (couloir de bus) pour gagner du temps. On va peut-être mettre du mobilier urbain pour empêcher ce stationnement et protéger les enfants ». Autre souci, là encore la vitesse. « Les gens tournant vite dans cette rue, nous allons essayer de casser cette vitesse en modifiant le trottoir, mais c'est techniquement difficile », assure Jean-François Valegeas.

## Voies distinctes au collège

Autre point sensible pour lequel une opération de sécurisation est envisagée : les abords du collège Félix-Gaillard. « Le problème ici est la cohabitation entre les piétons, les bus et

les voitures qui, là aussi, se garent et manœuvrent n'importe comment. »

En accord avec le principal de l'établissement, la Ville va créer, sur la chaussée, deux voies distinctes. L'une pour les autobus, l'autre pour les voitures, « et une piste cyclable sur le trottoir ». De manière à ce que chacun ait son parcours quelque peu sécurisé.

L'ensemble de ces travaux, tant du côté de Jean-Monnet qu'à Félix-Gaillard, doivent être effectués dans l'été pour que les aménagements soient opérationnels à la rentrée.

(1) Le second radar pédagogique sera implanté ultérieurement, avenue de Royan, dans le quartier Saint-Jacques.

# Un bon goût venu du terroir

Sylvie et Cédric Dagnaud, producteurs de pineau des Charentes et de cognac en sont déjà à leur septième édition, celle du marché de producteurs, organisé chez eux, dans le quartier de Dizedon (3, impasse de l'Alambic). Et pour ne pas faillir à la tradition, la manifestation se tiendra le deuxième week-end de mai, soit samedi 9 et dimanche 10 mai.

Les Tivolis ne seront pas de trop pour accueillir des producteurs des quatre coins de la France. Tous sont membres de l'association Saveurs et Terroirs, qui comme son nom l'indique promeut des produits locaux, au gré de marché, qui

se tiennent chez les uns et les autres, tout au long de l'année.

Le visiteur pourra garnir son panier de mets salés (conserves de poissons, foie gras du Périgord, huitres, langouilles, viandes d'autruche), de plaisirs fromagers relevées par un vin de son choix (bordeaux, bourgogne, chinon, champagne, muscadet, saucerre,) et terminer sur une note sucrée (miel, confitures).

## Manger sur place

Cette année, la famille des producteurs accueille deux petits nouveaux... charentais : un chocolatier Gourmandises et chocolats de

Gensac-la-Pallue et un éleveur d'escargots La Cagouille charentaise de Mons. Pour prolonger le plaisir, les fins gourmets auront la possibilité de déguster leur menu composé sur place, agrémenté du pain cuit dans le four familial, des caillebottes de Mamie Pierrette et de crêpes bretonnes.

Informations pratiques. Horaires : samedi de 10 à 19 heures. Dimanche de 10 à 18 heures. Itinéraire fléché depuis le centre bourg (il convient de prendre le rond-point situé avenue de Barbezieux, d'où l'on aperçoit l'avion en exposition de la base aérienne). Contact au 06 86 43 07 90.



Les membres de l'association Saveurs et Terroirs font de chaque marché un rendez-vous familial.

## ■ CHÂTEAUBERNARD

**Cérémonie du 8 mai.** Elle se déroulera vendredi 8 mai devant le monument aux morts, à 11 h 15, en présence d'Andreas König, maire de Durbach, ville jumelle allemande.

■ Le Premier ministre Manuel Valls a signé le contrat de plan Etat-Région, hier à Poitiers ■ Près de deux milliards d'euros vont être investis en Poitou-Charentes, région la plus aidée de France par l'Etat.



Radieux, Manuel Valls, Ségolène Royal et Jean-François Macaire ont signé le contrat de plan Etat-Région. Il annonce six ans de travaux pour améliorer les infrastructures.

# Manuel Valls en père Noël à Poitiers

Julien PRIGENT  
j.prigent@charentelibre.fr

«C'est une belle journée pour Poitou-Charentes !» Manuel Valls n'a pas tort. De passage hier après-midi à Poitiers, le Premier ministre est venu apposer sa signature au contrat de plan Etat-Région 2015-2020, en compagnie de la ministre de l'Ecologie et du Développement durable, Ségolène Royal. Il s'agit d'un gros coup de pouce pour Poitou-Charentes: l'enveloppe totale est de 1,181 milliard d'euros et vise à mener à bien de grands projets structurants. L'Etat met 533,2 M€ au pot, la Région ajoute 449,6 M€, le reste (200 M€) étant apporté par les collectivités locales (Départements, communautés d'agglomération). Cumulé aux aides européennes qui vont abonder ces projets, c'est au total 1,9 milliard d'euros qui vont permettre d'améliorer les infrastructures en Poitou-Charentes. Ce n'est pas rien. Notre région est même la plus aidée de France: 299 € par habitant versés par l'Etat. «Nous avons poussé à son maximum la logique de contractualisation sur tous les champs où l'Etat et la Région poursuivent des objectifs communs», s'est félicité Jean-François Macaire, le président de Région.

## De gros coups de pouce pour la Charente

<b>Routes</b>	
RN 10 .....	88,5 millions d'€
RN 141 .....	78,6 millions d'€

<b>Rail</b>	
Saintes - Angoulême .....	36,8 millions d'€
Angoulême - Limoges .....	19 millions d'€

**Très haut débit** ..... de 14 à 22 millions d'€

Argent versé par l'Etat et la Région.

INFOGRAPHIE CL

» L'Etat s'engage dans une région qui a toujours été dans l'excellence environnementale.

Ces crédits iront très majoritairement aux routes, au rail et aux ports: 819 millions. Et la Charente se taille la part du lion (lire encadré).

Les crédits sont également alloués à cinq autres volets: l'enseignement supérieur et la recherche (52 M€), la transition énergétique et écologique (257 M€), le numérique (114 M€), l'aménagement du territoire (72,7 M€), et enfin 30 M€ en faveur de la relance de l'activité économique via l'aide aux filières d'avenir. Devant des dizaines de politiques et journalistes, dans la bien trop exigüe salle Pierre-Loti du conseil régional, Manuel Valls a dit sa fierté de «redonner sens à l'action publique. Avec ce contrat de plan, nous donnons aux régions des outils pour réussir: au total,

ce sont 25 milliards qu'investiront Etat et régions pour les six années à venir.»

### «Message reçu pour la LGV

Ne laisser aucun territoire de côté, repenser la présence de l'Etat dans les régions: le Premier ministre a longuement déroulé son argumentaire, saluant le travail de l'ex-présidente de Région Ségolène Royal «et son esprit pionnier en matière de transition énergétique.» Cette dernière ne s'est d'ailleurs pas privée de largement s'autoféliciter de son travail en Poitou-Charentes: «L'Etat s'engage dans une région qui a toujours été dans l'excellence environnementale.» Les seules nuances dans ce concert de louanges, c'est Jean-François Macaire qui les a apportées, tenant à rappeler que dans la future grande région il fallait «déployer les services de l'Etat de façon harmonieuse et équilibrée.» Traduction: Bordeaux capitale régionale OK, mais laissez des administrations chez nous. Le président de Poitou-Charentes a également rappelé les craintes des élus locaux dans le dossier LGV et réclame plus de dessertes que le nombre réduit prévu par la SNCF «dont le plan de service n'est pas acceptable». «J'ai entendu le message», lui a répondu Manuel Valls.

### La Charente bien pourvue

Mais non, on n'a pas rêvé. Manuel Valls a bien dit à la tribune: «La RN 141 deviendra deux fois-une voie à l'ouest d'Angoulême.» La lanque du Premier ministre a dû fourcher: il voulait sans doute parler d'une deux fois-deux voies entre Angoulême et La Vigerie, le tronçon manquant jusqu'à Malville n'étant encore pas programmé. Mais François Bonneau, lui a pris l'annonce au pied de la lettre: «Il l'a dit, la RN 141 sera à deux fois-deux voies. C'est une bonne nouvelle !» Le nouveau président du conseil départemental le regrette, il faudra «encore attendre» avant de voir la partie Est de la RN 141 passer entièrement en deux fois-deux voies. Entre autre parce que «25 M€ ont été déplacés sur le volet rail». Quant aux dangereux carrefours à plat sur la RN10 au nord d'Angoulême, leur réaménagement n'est pas encore acquis. «Il manque 20 M€ pour ça et on connaît mal la répartition du contrat de plan entre la Vienne et nous.» Michel Gourinchas aussi était là. Et le président de GrandCognac s'est félicité que soit enfin confirmée «l'électrification du chemin de fer jusqu'à Royan», annoncée hier. Comme il s'est félicité «de la prise en compte par Manuel Valls du pôle métiers du cognac et du verre», sans que des crédits n'aient été précisés. Mais avec 168,1 millions € de l'Etat et la Région pour faire de la RN 10 une deux fois-deux voies en intégralité et améliorer la RN 141 (Angoulême-La Vigerie et déviation de Roumazières), plus des crédits pour le rail et le haut débit, la Charente n'a pas été mal servie.

## Dons du sang et d'organes: la colère des associations



Jean-Pascal Willaumez, continue de défendre l'éthique du don de sang.

Photo archives Majid Bouzrit

**D**ernièrement s'est tenu à Saint-Amant-de-Boixe le congrès de l'union départementale des donneurs de sang en présence de la présidente nationale de l'Adot (Association pour le don d'organes et de tissus humains), Marie-Claire Paulet, du docteur de l'EFS (Etablissement français du sang), Sophie Rambeau-Octeau.

Parmi les sujets abordés, certains ont particulièrement retenu l'attention de l'assistance. Déclenchant amertume et défiance chez Marie-Claire Paulet, vive inquiétude chez Christian Diot, président de l'union départementale des donneurs de sang de la Vienne. Les intervenants ont fait part de leur scepticisme quant à la volonté du gouvernement de lutter efficacement contre la marchandisation du corps humain et tous d'estimer que seule l'autosuffisance permettra d'empêcher cette commercialisation.

Dans son rapport moral, le patron

charentais des donneurs de sang, Jean-Pascal Willaumez, continue de défendre l'éthique du don de sang qui doit rester volontaire, bénévole, anonyme et responsable.

«*S'orienté-t-on vers la construction d'une Europe humaniste et sociale comme nous le demandons ou d'une Europe simplement économique et commerciale à la demande des multinationales de la transfusion ?*» s'interroge le D<sup>r</sup> Willaumez. Allusion au fait que l'EFS n'a plus le droit de produire du plasma SD désormais considéré comme un médicament après une décision du Conseil d'Etat. Seuls les laboratoires pharmaceutiques sont aujourd'hui autorisés à fabriquer ce produit.

Le congrès s'est terminé par une remise de récompenses: Jean-Paul Michelot a reçu la médaille de reconnaissance de la Fédération, Christophe Roy a été élevé au titre de chevalier de l'ordre du mérite du sang, Raymond Bonnefau à celui d'officier, Christine Chotard et Josette Florent à celui de commandeur.

# La Charente met l'Europe en fête en mai

Pour la cinquième année consécutive, la Charente met l'Europe à l'honneur. Les festivités commencent ce soir à la mairie et se poursuivent tout le mois.

Tout ce mois de mai, l'Europe est la dame d'honneur de la France pour célébrer la déclaration Schuman de 1950, le texte fondateur de la construction européenne. A cette occasion, la Charente s'investit pour la cinquième fois avec diverses manifestations au programme (1). Le premier rendez-vous a lieu ce soir à 18 heures à l'hôtel de ville avec une exposition et une table ronde sur «50 ans de jumelage» à Angoulême.

Le CLI-centre d'information Europe Direct Charente, le comité de jumelages Angoulême-villes étrangères, Tera Maison de l'Europe et d'autres partenaires charentais (2) sont à la manœuvre de ces festivités qui luttent pour la même cause: «Certaines personnes se sentent lésées par l'Union européenne. Le but de cette fête est d'assurer à nos citoyens européens de leur appartenance à un même groupe. Plus qu'en dépendre, c'est eux qui font l'Europe. Beaucoup ne s'en doutent pas», défend Albert Ravenaux, vice-président de la Maison de l'Europe.

## Concerts ou ateliers

Sensibiliser les plus jeunes, «les moins difficiles à convaincre» selon Marie-Claude Vergara, présidente de la Maison de l'Europe, c'est un des premiers objectifs annoncés par ce partenariat. Pour Christine Granet, présidente du comité des jumelages, «c'est aussi l'occasion de fêter les 50 ans de ju-



Les partenaires se retrouvent pour préparer les événements qui vont avoir lieu tout au long du mois de mai.

Photo CL

melage avec la ville allemande d'Hildesheim.» D'autres villes jumelées seront aussi représentées, à l'exemple de Bury (Angleterre).

Au programme, ateliers périscolaires, conférences et cafés citoyens, pique-nique européen ayant pour défi de trouver au moins un participant de chacun des 28 pays de l'UE, mais aussi concerts sur la place du Champ-de-Mars et dans les bars. «Confronter les mondes artistiques de

l'Europe entière, c'est une façon de favoriser le développement culturel de chacun», assure Mathieu Begaudeau, chargé du service Direct Charente. Habitué des interventions avec les scolaires, ce dernier reconnaît «le réel potentiel» qu'ont ces échanges avec les autres pays européens. Pour Françoise Labussière, présidente du CLI, «il est important de se questionner sur la façon dont l'UE peut se rapprocher des citoyens.» De nom-

breux débats sur la jeunesse et l'éducation seront animés dans ce sens «dans une période où tout le monde a besoin de se retrouver.»

Kévin Maudet

(1) Les prochains rendez-vous. Atelier bande dessinée pour les scolaires du 11 au 20 mai. Concerts rock dans les bars: le 14 mai à 22h au Mars, le 15 mai à 19h au Vin d'orge. Programme détaillé sur le site <http://www.fete-europe-charente.eu/>

(2) Info6 Cognac, Mairie d'Angoulême et Rufec...



# La base aérienne en voie d'ouverture aux vols civils

■ Le premier avion civil de la société «Le Jet» s'est posé sur la BA 709 mercredi dernier

■ Un gain de temps pour les entreprises

■ Les militaires n'excluent pas d'autres vols futurs.



Le Cessna six places de la société «Le Jet» a atterri sur les pistes de la BA 709 de Châteaubernard mercredi matin.

Photo CL

Julie KOCH  
j.koch@charentelibre.fr

Le Bourget à 55 minutes de Cognac. Une paille comparé aux 3h30 nécessaires en train pour relier la gare Montparnasse. C'est pour ce formidable gain de temps qu'ont opté les six passagers du Cessna affrété par la société angoumoisine Le Jet (1) mercredi dernier. Représentant, notaire, avocat et développeur pour le compte de l'investisseur azerbaïdjanais Javad Marandi, tous ont atterri à 10h15 sur la piste de la base aérienne 709 de Châteaubernard pour repartir à 16h30, une fois la pro-

messe de vente des chais Monnet signée (lire aussi CL du 30 avril).

## Vers des trajets Cognac-Londres ?

«On est très satisfait du transport. Il y a de fortes chances pour qu'on réutilise ce service», assurait l'avocat Alfred Fink. Patrick Sedlacek, adjoint aux finances de la ville de Cognac, en profitait pour glisser que des discussions ont eu lieu avec le commandement de la base militaire pour autoriser davantage

d'avions civils à y atterrir. «C'est en bonne voie, il y a des opportunités à saisir», s'est félicité l'élu, rejoint par le maire, qui se projette déjà en 2017: «Les futurs clients de l'hôtel, qui voudraient avoir le luxe d'un transport privé, pourraient aussi en profiter».

D'autres se sont déjà abimés les ailes sur le sujet. Avant Le Jet, la société Cats - qui s'occupe de l'entretien des appareils de la base - a tenté de développer une activité de vols civils réguliers sur les in-

frastructures militaires. Après avoir dépensé 400.000€ pour réhabiliter deux hangars en vue d'en faire une station-service privée pour avions, la société a dû tout stopper au printemps 2014 faute d'autorisation d'atterrissage délivrée par le commandement.

Le lieutenant-colonel Élie de Rivals-Mazères est clair: «On est toujours ouvert, il n'y a jamais eu aucun refus d'atterrissages d'avions civils. Mais on ne souhaite pas avoir de lignes régulières, car on ne pourrait plus maîtriser nos activités militaires, qui sont aujourd'hui notre priorité». En moyenne, une cinquantaine d'appareils civils atterrissent chaque année. «À chaque fois, il faut qu'on demande l'autorisation au cabinet du ministère de la Défense».

La base est inscrite en «liste 2» avec une affectation unique centrée sur la défense. Mais le militaire n'exclut pas un passage en «liste 3» - affectation principale défense assortie d'une affectation secondaire à définir - d'ici à 2016.

«Si on passe en liste 3, il y aura des accords et des protocoles définis et plus de possibilités. Mais ce n'est pas encore d'actualité, ça le sera dans 18 mois». Date annoncée de la venue des pilotes de chasse tou-rangeaux sur la base.

Après ce premier vol réussi, François Duchuzeau, créateur de la société «Le Jet», entrevoit un avenir radieux, avec des idées plein la soute. «On réfléchit à des A/R dans la journée vers Paris. Pour les Cognacais c'est intéressant. Souvent dans la foulée, ils partent à l'étranger, Charles-de-Gaulle est à 10 min du Bourget. On réfléchit aussi avec une maison de cognac à une liaison vers Londres». Interrogée sur le sujet, la maison Hennessy, ne se dit pas intéressée pour l'instant. Comme Claude Maumont, président de la CCI (lire aussi encadré), qui estime le train plus pratique pour rallier la capitale.

(1) La société a lancé son offre à l'aéroport de Brie-Champniers le 9 avril (lire CL du 10 avril), devant plusieurs chefs d'entreprise.

## Héli Prestation Internationale sur le tarmac

Ça fait plusieurs mois que Claude Maumont réfléchit à une solution pour rallier Cognac à d'autres villes françaises en avion. Le patron de SDV, basé à Salles-d'Angles, et aussi président de la CCI de Cognac, a d'abord pensé à créer un groupement d'intérêts économiques avec une petite dizaine d'autres entreprises du cru au départ de l'aéroport de Brie-Champniers. «Le problème c'est qu'il fallait salarier le pilote à plein-temps.

Ça supposait beaucoup de contraintes, on a laissé tomber il y a deux mois». La semaine dernière, il a été mis en contact avec la société Héli Prestation Internationale, basée à Avy (17), à côté de Pons. «Ils louent ces hélicoptères, mais aussi des bimoteurs de 4 places. On a la possibilité de partir de la base de Cognac, il suffit de les prévenir deux jours à l'avance. Il nous reste juste à trouver un pilote», explique le chef d'entreprise, qui en a déjà parlé à deux

maisons de cognac. «Ce ne sont pas les liaisons vers Paris qui nous intéressent, mais celles vers les autres villes de France. J'ai par exemple une usine à visiter près de Marseille avec deux collègues. En voiture, ça nous prendrait trois jours et deux nuits à l'hôtel. En avion en une journée c'est bouclé. Pour 650€ de l'heure c'est vite rentabilisé», s'enthousiasme Claude Maumont. Il a prévu de tester ce nouveau système dans les prochaines semaines.

# La Société Générale mise sur le conseil international

La banque a convié hier pour la première fois ses collaborateurs mondiaux pour échanger avec une centaine de chefs d'entreprise.

Julie KOCH  
j.koch@charentelibre.fr

**L**a Société Générale a invité plus d'une centaine d'entreprises locales à une grande réunion sur le thème de l'export hier soir aux Abattoirs de Cognac. Une vingtaine de collaborateurs internationaux de la banque étaient présents pour partager leurs expériences. Une première initiée par Anne-Sophie Lajeunesse, nouvelle directrice régionale arrivée en janvier dernier. Interview.

## Pourquoi une rencontre sur le thème de l'export ?

**Anne-Sophie Lajeunesse.** Avant de prendre le poste à Cognac, je me suis occupée du commerce international. J'ai beaucoup voyagé. Quand je suis arrivée ici j'ai été impressionnée par l'ouverture internationale des entreprises. J'ai proposé de faire venir notre vingtaine de collaborateurs à l'étranger pour en quelque sorte délocaliser le monde à Cognac. Ce sont toutes des personnes originaires du pays en question, ce ne sont pas des expatriés. C'est ça notre force.

## Qu'est ce que cette réunion apportera aux entreprises ?

En tant que banque, notre rôle est de sécuriser et d'aider à financer les investissements à l'étranger. Il y a un vrai besoin de conseil dans ce domaine. Pour vendre des produits à l'étranger, il faut avoir une connaissance des pratiques culturelles et des méthodes de négociations propres à chaque pays,



Vingt représentants de la Société Générale basés à l'étranger étaient présents hier soir aux Abattoirs de Cognac.

Photo J. K.

c'est essentiel. Les réglementations et les normes changent aussi constamment. On va essayer de leur apporter des solutions pour pénétrer de nouveaux marchés.

## Tous les continents sont-ils représentés ?

Nous avons des collaborateurs d'Afrique, d'Europe de l'Est et de l'Ouest et d'Asie présents. C'est dans ces pays que les besoins sont les plus importants. Vous n'allez pas mener les négociations de la même manière avec un Russe ou un Chinois.

## On a l'habitude des marchés européen et asiatique, peut-être moins des marchés africains, sont-ils essentiels ?

C'est un marché énorme qui va s'ouvrir, c'est l'avenir. Ce sont des pays qui se développent et qui importent beaucoup, il y a énormément de choses à y faire. C'est un continent qui prendra le relais de l'Asie. Nous n'avons pas que des entreprises liées au cognac, il y en a aussi dans le domaine du parfum, de la mécanique, du plastique, du bois, intéressées par ce développement.

## Envisagez-vous de renouveler des rencontres de ce type ?

Peut-être pas de cette ampleur, ça a été un tour de force de réussir à rassembler nos collaborateurs du monde entier à Cognac. Mais pourquoi pas refaire des réunions ponctuelles sur des pays ciblés.